L'invasion chinoise à Paris

Du Bulletin de Renseignements Coloniaux:

L'Extrême-Orient envahit maintenant l'Europe et la France n'est pas à l'abri de l'invasion jaune. Pour pacifique qu'elle soit cette invasion n'en présente pas moins des dangers contre lesquels nous serons obligés de prendre avant peu des mesures de protection.

Une véritable nuée de Chinois s'est abattue sur Paris depuis quelques mois. Les étrangers sont surtout nombreux dans le 12e arrondissement où on en compte pas moins d'une centaine entassés souvent pêle-mêle dans les rues de Charenton, d'Aligre, dans le passage Raguinot.

Dans un même petit hôtel de la rue de Charenton au No. 86, il y en a une colonie de 17; six hommes de 20 à 38 ans, trois femmes de 25 à 28, huit enfants.

Les hommes restent au logis tout le jour, font le ménage, la cuisine, fabriquent des éventails en papier et des fleurs artificielles que les femmes vont offrir en vente chez les marchands de vin ou sur la voie publique. Les enfants plus audacieux pénètrent partout: dans les grands cafés, dans le métropolitain, dans les hôtels, dans les maisons particulières. Ils offrent bien quelques fleurs, mais le plus souvent ils font des tours, jonglent avec des couteaux et toujours mendient; parfois même ils volent si l'occasion s'en présente.

De nombreuses plaintes ont été adressées au préfet de police qui a prescrit à ses services d'exercer une surveillance rigoureuse sur ces étrangers et depuis lors il ne se passe pas de jours sans que quelque enfant chinois surpris en flagrant délit de mendicité ou de vol soit arrêté et mis à la disposition du Parquet de la Seine. Mais le Parquet se trouve impuissant à punir ces enfants presque tous âgée de moins de 15 ans (beaucoup n'ont que 8 à 12 ans) qui ne savent pas un mot de français; il doit se borner à les faire conduire à la légation de Chine laquelle les remet à leurs parents. Et le lendemain les parents envoient de nouveau leurs enfants mendier dans Paris.

C'est qu'en effet le métier est des plus lucratifs. D'après la recette saisie sur ceux qui ont été arrêtés on a pu estimer à dix francs en moyenne le gain journalier de chaque petit Chinois. Les parents échangent ensuite toute cette menue monnaie contre de l'or et des billets de banque chez les commerçants du quartier. Récemment un boutiquier de la rue d'Aligre s'est vu proposer ainsi 400 francs de monnaie de billon.

L'origine de cette émigration chinoise remonte à deux ans environ. Un premier groupe de chinois ayant ramassé une somme rondelette pendant son séjour à Paris donna la bonne formule à des compatriotes habitant alors Bruxelles qui vinrent prendre leur place. A leur tour ceux-ci en attirèrent d'autres et maintenant pour un Chinois qui part plusieurs arrivent aussitôt. Avant un an si cela continue ainsi, ils seront des milliers exerçant toutes sortes de métiers et il s'ensuivra fatalement un avilissement des salaires dont patiront les travailleurs français.

Mais comme aucun de ces asiatiques ne se conforme aux lois françaises, notamment à celle qui prescrit aux étrangers de souscrire dès leur arrivée une déclaration de résidence — trouvera-t-on un moyen pratique pour ralentir l'invasion jaune?

Les journalistes Allemands et le cinématographe.

Correspondance Spéciale de L'Abeille

Du "Courrier-Cinématographique":

La Fédération des journalistes et hommes de lettres allemands, dans une réunion extraordinaire, tenue le 22 mai dernier, avait mis en discussion, parmi d'autres questions de moindre importance, celle du cinéma. On s'est plaint du fonctionnement de la censure des films qui, par ses décisions bizarres, a fait naître une grande incertitude parmi les écrivains de scénarios et l'on a émis le vœu que des experts en matière de littérature y fussent adjoints. Puis, on s'est occupé des droits d'auteur et de leur application à la cinématographie. Il résulte, paraît-il, d'une enquête à laquelle le comité s'était livré, que les éditeurs de films s'approprient volontiers des idées littéraires sans dédommager les auteurs, un procédé contre lequel la juridiction actuelle n'offre pas de protection suffisante. On a décidé de demander au gouvernement d'étendre sur le domaine du film la sauvegarde des droits d'auteur et de soumettre à cet effet au Parlement un projet de loi.

Chronique DE LA Ville

Calendrier de l'Abeille

Semaine du 6 au 12 juillet.
Lundi 6—St-Tranquille.
Mardi, 7—St-Lucien.
Mercredi 8—Ste-Virginie.
Jeudi 9—St-Zénon.
Vendredi 10—Ste-Félicité. A quatre heures, au consulat de France, réunion du comité du Souvenir Français pour fixer le programme de la cérémonie du 14 juillet pour les marins du Tonnerre.
Samedi 11—St-Pie 1er. Conférence pour le corps médical sur la campagne contre la peste (8 heures du soir), à l'amphithéâtre du Hutchinson Memorial, coin Canal et Villeré. Les orateurs seront MM. Rupert Blue, Oscar Dowling, W. T. O'Reilly, Charles Williams, G. M. Corput, Frederick Simpson, R. H. Creel, et Rucker. — Festival au Parc de récréation Saint-Roch, sous les auspices de la commission du parc et du "Parents' Club." — Grand bal du "Moose Baseball Club" au siège du club. — Séances du jury de police, des commissaires de chemins publics, et du bureau des écoles à St-Bernard.
Dimanche 12—St-Jean Gualbert. Fête de la "German Association" au Southern Park. — Excursion et bal des "Thirty Odd Travelers", au Southern Park.

Lever du soleil 5 h. 5 m.; coucher 7 h. 4 m. Pleine lune: le 7 à 8 h. du matin.

N. B.—Les lecteurs et lectrices de l'Abeille sont instamment priés lorsqu'ils auront le désir de voir annoncé dans le Calendrier de l'Abeille un événement intéressant le public de nous en adresser communication.

Informations spéciales

TRÈS IMPORTANTES

En cas d'accident, téléphonez, "Ambulance, Charity Hospital."

En cas d'incendie, téléphonez, "Fire Alarm Office", Main 1454.

Fire insurance patrol, du centre de commerce, Main 176.

Infirmerie Touro, Uptown 2684.

Hôtel Dieu, Galvez 935.

Hôpital Français, Ste-Anne, entre Roman et Derbigny, Hemlock 44.

Chef de police, Main 195.

Chef des détectives, Main 89.

"Orleans Eye Infirmary," 1305 rue Ste-Marie, Jackson 99.

"Coroner's Office," Main 148.

"Mayor's Office," Main 1470.

"Sewerage and Water Board," informations et réclamations, jour et nuit, Main 606.

Stations de Police.

1ère Station — Tulane et Gravier, Main 33.

3me Station — Chartres et Orléans, Hemlock 39.

4me Station — Dorgenois et St-Philip, Hemlock 1120.

5me Station — Avenue des Champs-Elysées et Dauphine, Hemlock 60.

6me Station — Rousseau et avenue Jackson, Jackson 1100.

7me Station — Napoléon et Magazine, Uptown 19.

8me Station — Alger, Algiers 79.

9me Station — Carrollton et Hampson, Walnut 115.

10me Station — Canal et Nouveau Bassin, Galvez 60.

11me Station — Levée et rue Canal, Main 65.

12me Station — S. Robertson et St-Andrew, Jackson 1070.

Notre nouveau collecteur

Murphy J. Foster, ancien sénateur des Etats-Unis, a été nommé collecteur du port de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de Clarence Hébert, démissionné.

La première balle de coton

Le Texas a encore eu l'honneur d'expédier la première balle de coton cette année, comme elle l'a fait depuis plusieurs années. La balle est arrivée à la Bourse du Coton hier, et sera vendue à l'encan par Lehman, Stern & Co. Elle a été expédiée de Houston, et comme à l'ordinaire le produit de la vente, 200 dollars, a été distribué parmi les pauvres.

Accusé de réception

L'Abeille a reçu du comité du Souvenir Français une invitation à assister au service religieux qui sera célébré à la cathédrale St-Louis le mardi, 14 juillet, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme des officiers et des marins de l'aviso de la marine impériale française le "Tonnerre", décédés à la quarantaine de la Nouvelle-Orléans au mois d'août 1857 et à l'inhumation solennelle de leurs restes dans le square situé derrière la cathédrale.

L'Abeille se fera un devoir de se rendre à cette invitation.

Excursion par la Milice Navale

Les membres de la "Louisiana Naval Militia" quitteront la Nouvelle-Orléans samedi matin, pour leur excursion annuelle de dix jours, sur le golfe du Mexique, à bord du vapeur "Amphitrite". D'après ce que dit le capitaine Bostick, 18 officiers, 135 sous-officiers et les hommes enrôlés, prendront part à l'excursion.

Bestiaux en fourrière

Dix vaches qui erraient sur la rue Egal, entre les rues Birch et Green, hier après-midi vers 7 heures, ont été enfermées à la fourrière du sixième district. Des contraventions seront dressées contre leurs propriétaires.

Empoisonnement

George Hartigan, âgé de 22 ans, 2139, rue Touro, s'est empoisonné en mangeant du fromage à la crême, hier matin. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité. Son état est grave. Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités.

Nègre blessé

Hier matin vers quatre heures et demie, un noir nommé Dan Collins frappant un chien qui tentait de le mordre, a été blessé au côté gauche d'une balle de revolver, au coin des rues Seconde et Johnson, par James Anselmo, propriétaire de l'animal. Anselmo, épicier-cafetier, a été arrêté, et plainte a été déposée contre lui.

Les tramways s'améliorent

Un grand nombre de citoyens se sont plaints que les tramways de la ville leur causaient de grands retards, depuis quelques jours, principalement sur les lignes Prytania, avenue Jackson et St-Charles-Tulane, qui n'observent pas le "schedule" publié. La compagnie a promis d'améliorer le service.

Buggy brisé

Un attelage, appartenant à William Babb, domicilié 1301, avenue Tulane, qui stationnait en face de l'édifice Hennen, rue Baronne, a été heurté, hier matin vers 11 heures, par une automobile de la "American Fish, Game and Oyster Company", pilotée par Lucien Barris. L'attelage a été projeté sur le trottoir, le buggy brisé, et le cheval blessé à la tête.

Incendie

A trois heures et demie, hier matin, un incendie a causé des dégâts pour 1,900 dollars au cottage 322, rue Gayoso, appartenant à Mme Mary Donahue. Deux cottages voisins ont été légèrement endommagés.

Obsèques

Les obsèques de Mme W. G. Tebault, femme du marchand de meubles bien connu, ont eu lieu hier. Elle laisse un frère, Eugène Pradat, et deux sœurs, Mme J. Nicholl et Mlle B. Pradat.

Procès en dommages

John Brooks, habitant la Floride, a intenté un procès en dommages-intérêts de $25,000 contre la "New Orleans, Texas and Mexico Railroad Company". Dans sa pétition il déclare que le 27 décembre 1913, en passant sur un pont à claire-voie, près de Lottie, Lne, il a été renversé par un train de la dite compagnie, et a reçu des contusions au corps. Il déclare en outre que l'accident est dû à la négligence des employés de la compagnie.

Le conseil des commissaires du port

Le conseil des commissaires du port a tenu une séance, au cours de laquelle une ordonnance a été adoptée, déclarant que dorénavant les essais de tout appareil visant à améliorer le chargement et le déchargement des vapeurs dans notre port, auront lieu entre les rues Poydras et Lafayette.

Exécuteur testamentaire

Peter J. Flanagan, syndic public, a été nommé exécuteur testamentaire de la succession de Mlle Mary Percival, qui est morte récemment, sans avoir désigné aucun exécuteur testamentaire.

Une nouvelle fabrique de films

Une nouvelle de New-York, annonce que la "Universal Film Company", un des grandes manufactures des Etats-Unis, se propose d'ériger une fabrique de films, à la Nouvelle-Orléans, l'hiver prochain, et de faire de cette succursale son point central de distribution pour les états du Sud. Le capital investi est de 500,000 dollars.

Victime de la foudre

Le corps de Sam Daigle, âgé de 34 ans, tué par la foudre au Canal Harvey, a été transporté à Alger. Il laisse une femme et cinq enfants.

Cas d'insolation

Hier matin, à dix heures, Salvadore Cheveri, italien, âgé de 54 ans, résidant rue Chartres, entres les rues Hôpital et Ursuline, s'est affaissé sur le trottoir, à l'angle des rues Nord Peters et Frenchmen, frappé d'insolation. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité sans connaissance. Son état est grave.

A sept heures 30, hier matin, alors que John Gratham, âgé de 28 ans, employé à l'Infirmerie Touro, retournait chez lui, il fut frappé d'insolation, au coin des avenues St-Charles et Washington. En s'affaissant sur le trottoir, il s'est légèrement blessé. On le soigne à l'Infirmerie Touro.

A coups de rasoir

Une négresse nommée Virgie Moore, s'est rendue à l'Hôpital de la Charité, pour se faire panser le nez. Elle avait reçu un coup de rasoir, qui lui avait tranché le nez, mais elle s'est refusée à dévoiler le nom de son agresseur. A l'adresse qu'elle a donnée à la police, on ne connaissait pas la négresse.

Bonne capture

Un repris de justice nommé Willie Boyland, alias Ham, nègre dangereux, a été arrêté au coin des rues Remparts et Poydras, et écroué. Il avait sur lui un revolver de calibre 38, un couteau-poignard et des cartouches. Plainte pour port d'armes prohibées a été déposée contre lui.

Mari voleur

Les détectives Pat Dale et Ed Holyland ont arrêté Bob Gooden, au No. 948, avenue Howard, et l'ont conduit à la première station de police. Ils l'accusent d'avoir volé à sa femme un livret de banque contenant un dépôt de $924. Il ne lui restait que $65 au moment de son arrestation.

Brûlure fatale

Un petit nègre, Jesse White, âgé de 13 ans, se meurt à l'Hôpital de la Charité, des suites d'une brûlure, reçue lorsque se trouvant dans son lit, il fut atteint par les flammes d'une lampe qui communiqua le feu à sa moustiquaire.

Fermier atteint du charbon

Le premier cas de charbon admis à l'Hôpital de la Charité depuis 14 ans, est celui d'un fermier nommé Luke Simoneaut, âgé de 36 ans, demeurant à Belle Rose, Lne. Il avait écorché une vache, morte depuis plusieurs jours du charbon, au lieu de la brûler, c'est ainsi qu'il a contracté la maladie. On a peu d'espoir de le sauver.

Vente de morphine

Mme Carrie F. Simons, mère de M. Claud Simons, directeur de la "Isidore Newman Manual Training School," tient une pharmacie, 501, rue Nord Remparts. Plainte a été déposée contre elle pour avoir vendu de la morphine à Mlle Ninabelle Gibson.

Le serum du charbon

Le docteur Oscar Dowling, président du bureau de santé de l'état, se propose de faire du serum pour le charbon dans le laboratoire du bureau de santé. Le serum sera distribué dans toutes les paroisses de l'état.

Jeune fille scalpée

Vers cinq heures hier après-midi, Mlle Rosie Stevens, âgée de 23 ans, habitant 523, avenue St-Maurice, en revenant du Fort Espagnol, dans un canot-automobile en compagnie de son beau-frère, Charles Smith, eut les cheveux happés par le moteur. Elle a eu une partie du cuir chevelu arraché et la face lacérée. Elle a été transportée par l'ambulance à l'Hôpital de la Charité. Ses blessures sont douloureuses.

Ouvrier dévalisé

Hier matin, tandis que Lawrence Schlegel, demeurant 1319, rue Touro, travaillait sur une bâtisse rue Général Taylor, sa montre et son argent, qui se trouvaient dans la poche de son veston pendu à un clou, ont été dérobés par un inconnu. Les recherches par la police, pour découvrir le voleur, sont jusqu'ici demeurées vaines.

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE DE DISTRICT

Nouveaux Procès.

Dr. Mozart W. Rainold vs. Thomas L. Hardin Co., saisie provisoire, $375.

Clara L. Netter vs. Mary Sullivan, épouse de Lawrence Williams, saisie immédiate, $800.

Mme Rosa L. Martin vs. P. Rouquette, saisie provisoire, $520.

Arnold Loyacano, vs. Estelle Williams, pour annulation de mariage.

Julius Karl Piano Hous Ltd. vs. W. O. Johnson, séquestre, $104.90; vs. Christopher Schubert, séquestre, $260.

Benswanger & Co., Inc., vs. Peter Brand et als, réclamation, $149.13.

New Orleans Brewing Co. vs. T. P. Bertin, confession de jugement d'un billet, $705.

Board of Commissioners pour la paroisse d'Orléans vs. Chicago, St. Louis et New Orleans Railroad Co., expropriation, pour l'amélioration des quais du port.

Successions:

Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi:

Alexander B. Lacoste: Peter Everett.

PREMIERE COUR DE CITE.

Natale Maestri, vs. Fabacher Catering Co., réclamation, $9.

Middleston Kenner vs. Charles Williams, réclamation, $25.50.

Harry N. Rusakof vs. Chris Schubert, réclamation, $7.50.

Lawrence Fabacher vs. Mme Annie R. Parrill, réclamation, $80.

Contractors & Dealers Exchange vs. Robert E. Lee, propriétaire et gerant de la Lee's Machine Works, réclamation, $40.

West Publishing Co., vs. Thompson B. Walker, réclamation, $55.50.

The American Paint Works vs. Poucet Bros., et als., in solido, réclamation, $45.06.

Philip Bohrer vs. Peter Bland, réclamation, $5.; vs. O. S. Good-

Charles Dittman vs. Jerry Miwin, réclamation, $7; vs. James Marman, réclamation, $7.

nor, réclamation, $20.

George Bonnet vs. James M. Kelly, réclamation, $33.70.

W. D. Cowley vs. August F. Schmalz, de la "Star Realty Agency", réclamation, $60.

Mme Jean B. Trapolin et son époux, Jean B. Trapolin, vs. A. Roscher, pour possession d'une propriété.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Héritiers de M. et Mme John Robert Wattleworth à Mme Jas. Dunn, lot Baronne, Carondelet, Euterpe et Terpsichore, $2500. — Ory.

Lakeview Land Co., à Peter Rothschmitt, 4 lots Bienville, Louisville, Mouton et Ridgley, $1000. — Fletchinger.

Eugene F. Buhler à Henry Bruno, et al., portion Dryades, Terpsichore, Euterpe et Remparts, portion dans le même Ilet, $6850. — Shérif.

Dixie Homestead Assn à Wm. Aitken, portion Galvez, Johnson, Perdido et Gravier, $1400. — Leary.

N. O. Land Co., à Keene Corkery, 2 lots, Vicksburg, Memphis, Walker et Mouton, $600.

Mme George Leonard à Veuve Marie E. Dunlap, portion Esplanade Ave., Moss et Grand Route St. Jean, $3200. — Dreyfous.

Mlle Philomene Stella Uter à Giovanni Gambino, lot Bourbon, Royal, Hospital et Barracks, $2685 — Meunier.

Leo M. Eames à Wm. Darcy, 2 lots Hornuff, Navarre, Beauregard et Granat, $50.

Leo M. Eames à J. A. Davis, 2 lots Sitka, Hornuff, Beauregard et Kernard, $50. — Shérif.

Mme Alvin B. Rilleux à Pietro Terrenova, lot N. O. Derbigny, Roman et Allen, $2500. — Lautenschlaeger.

Gentilly Terrace Co., à Chas. F. Kramer, 2 lots Spain, Saint Roch, Carnot et Lombard, $800.

Hamilton Mills à Edward A. Parsons, lot Tonti, Première, Miro, et Seconde, $100. — Woodville.

Edward A. Parsons à Hamilton Mills, lot Tonti, Première, Miro, et Seconde, $655. — Woodville.

William H. Byrnes, Jr., à Eureka Homestead Society, lot St. Andrew, Chestnut, Ste Marie, et Coliseum, $.. — Benedict.

Succession de Mme Louis A. Braunce ou Brauner à Union Homestead Assn., lot Pacific, Atlantic, Pelican et Alix, $1500. — Shérif.

John P. Vezien à Antonino Beninate, portion Pacific, Elmira, Pelican et Alix, $3000. — Mahoney.

Sam Henderson, Jr., et als. à Mme Richard B. Allen, portion Pitt, Constantinople, Gen. Taylor et Prytania (Renonciation). — Wenck.

Lienhard Burk à American Homestead Co., 2 lots Napolean, Berlin, S. Franklin, S. Liberty, $2400. — Charbonnet.

Joseph Roger Damonte à Chas. H. Haight, lot Audubon, Ferdinand, Broadway et Gen. Hood, $2796. — Alba.

Interstate Land Co. à Mutual Bldg and Homestead Assn., portion Panola, Lowerline, Pine et Sycamore, $1300. — Rehentisch.

Prudential Savings and Homestead Society à Hippolyte Rufin, 2 lots Fig, Marie Marthe, Pritchard et St. Pierre, $500. — Starkey.

Arthur Davis à Alfred D. Danziger, lot Burdette, Adams, Cohn et Spruce, $673.00. — Dreyfous.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Poitevent and Favre Lumber Co., of Perlington, Miss., à Edward P. Cousin, $400,000, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, propriété à Mandeville, 18 lots Julia, Lafayette, Galvez et Miro. — Benedict.

Mme Celestine Kennedy à Alden McLellan, $6500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 2 and 1-2 lots Baronne, Dryades, Berlin et Milan. — Fayssoux.

Henry and John Bruno, Jr., à J. A. Lautenschlaeger, $5,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Terpsichore, Euterpe, Dryades et Remparts; portion Dryades Terpsichore, Euterpe et Remparts. — Lautenschlaeger.

Pietro Terrenova à Joseph A. Lautenschlaeger, Jr., $1800, 1 billet, 1 an, lot New Orleans, Roman, Derbigny et Allen; lot Orleans, Derbigny, Saint Pierre et Claiborne. — Lautenschlaeger.

Henry Gohres à Joseph Gohres, $2300, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, 3 lots Seconde, Claiborne, Première et Willow. — Dreyfous.

CHARTES ENREGISTREE:

DeMonsabert Pharmacy Incorporated, capital $3000. — Meunier.

Factory to Home Co. Operative Savings Society, capital $100,000. — Starkey.

Westside Realty Co., capital $5000. — Mahoney.

Alpha Oil Co., capital $25,000.— Fayssoux.

Les importations de fleurs artificielles en Italie

Correspondance Spéciale de l'Abeille.

La France fournit l'article cher et, incontestablement, les produits les plus appréciés comme bon goût, qualité et durée.

Les fabricants allemands fournissent des copies plus ou moins bien réussies de l'article français et la clientèle reconnait que, surtout au point de vue de la durée, elles laissent beaucoup à désirer. Mais les prix moins élevés et les facilités accordées pour les paiements ont une influence incontestable sur un très grand nombre d'acheteurs.

D'après les statistiques douanières, l'Allemagne importerait les plus fortes quantités de fleurs artificielles.

A propos du voyage de M. Poincaré dans les Alpes. Certaines populations protestent

Correspondance Spéciale de l'Abeille

Marseille. — Les députés des Hautes-Alpes, vont protester auprès du Président de la République contre la suppression, dans le programme de son voyage dans les Alpes, de l'excursion qu'il devait faire à Serre-Ponçon. Les vaillantes et laborieuses populations de cette région en ont éprouvé une vive déception. Les Parlementaires vont expliquer à M. Poincaré ce qu'est le projet de Serre-Ponçon qui est en voie d'exécution. Il s'agit de créer sur l'impétueuse Durance, un barrage qui sera le plus haut du monde. Il donnera naissance à un lac de 15 kilomètres de longueur et de 1,500 hectares de superficie, étendue qui le classera au troisième rang des lacs français. On constituera ainsi un réservoir d'une capacité de 600 millions de mètres cubes, permettant de supprimer complètement les pénuries d'eau qui désolent la Provence et de mettre en valeur les immenses richesses en houille blanche que recèle la Durance.

Lorsque le chef de l'état apprendra cela, nul doute qu'il ne demande à voir l'emplacement de cet extraordinaire ouvrage.

L'Allemagne et le Canada.

Correspondance Spéciale de l'Abeille

De la "Vossiche Zeitung":

Les rapports de l'Allemagne et du Canada, en matière de politique commerciale se sont quelque peu améliorés en 1910 à la fin de la guerre de tarifs. Ils ne sont cependant pas encore aujourd'hui satisfaisants. Avant tout, c'est l'industrie indigène française, par exemple l'industrie de la soie qui se trouve dans une situation défavorable par rapport à celles d'autres états (France, Autriche-Hongrie, Suisse, Japon, etc.) qui jouissent de la clause de la nation la plus favorisée. Si l'on considère le développement de l'exportation canadienne en Allemagne, on sera convaincu facilement que le Canada possède le plus vif intérêt à la conclusion d'un traité de commerce définitif avec l'Allemagne en vue de s'assurer chez nous un débouché, notamment pour ses blés. Cet intérêt est d'autant plus grand que l'on n'a pas réussi à obtenir la libre importation en franchise des blés canadiens dans le pays voisin des Etats-Unis.

La réouverture des églises et des écoles grecques retardée

Correspondance Spéciale de l'Abeille

Constantinople. — Le chef de la section des cultes a visité le patriarche grec au sujet de la question de la réouverture des églises et des écoles grecques. Le patriarche ne consent pas encore à la réouverture.

La situation en Albanie

Correspondance Spéciale de l'Abeille

Durazzo. — La ville est relativement tranquille; des conversations que le gouvernement princier favorise, ont été engagées à Chake sur l'initiative des éléments musulmans de Durazzo. Les insurgés posent une condition; ils demandent qu'un délai de trois jours leur soit accordé, ils maintiennent leurs premières demandes qu'ils ont formulées au cours des négociations avec la commission internationale de contrôle. Le cabinet albanais discute la question de la prolongation de l'armistice.

Les deux officiers Hollandais prisonniers

Correspondance Spéciale de l'Abeille

La Haye. — Le gouvernement hollandais a adressé une demande aux grandes puissances pour que celles-ci interviennent auprès de la commission de contrôle en vue de faire des démarches pour la libération des officiers hollandais qui ont été faits prisonniers à El-Bassan.

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 40 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE:
ÉPILEPSIE, HYSTERIE, HYSTÉRO-ÉPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRE, MALADIES du CERVEAU et de la Moelle Epinière, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES, MIGRAINES, INSOMNIE, ÉBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS Cérébrales, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (Gard)